



Syndicat Étudiant Unitaire et Laïque

Refusons le modèle américain d'enseignement supérieur !

**Non aux financements privés,
Non à la LRU !**

La loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités complète la loi Faure du 12 novembre 1968 qui prévoyait déjà, à l'article 26, la possibilité pour les universités de recourir aux financements privés par « *des legs, donations et fondations, rémunérations de services, fonds de concours et subventions diverses* ». La nouveauté de la LRU consiste en la défiscalisation de ces financements privés. Les universités vont ainsi pouvoir créer des fondations de droit privés chargés de collecter les fonds. Ces fondations seront de deux types : les fondations universitaires qui recueillent les financements des anciens étudiants, les legs et les dons et les fondations partenariales, créées en partenariat avec des entreprises. L'opération se révèle intéressante pour les particuliers (déduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable) et pour les entreprises (déduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaire).

Le modèle américain de financement privé.

Ce mode de financement s'inspire directement du fonctionnement des universités américaines. L'actuelle crise économique et financière touche de plein fouet leur « endowment », autrement dit la somme des capitaux propres des universités américaines placés sur les marchés d'actifs. Les universités américaines font en effet appel à des placements boursiers pour faire fructifier leurs financements. La spéculation financière de ces dernières années a permis de faire exploser ces réserves. Ainsi, 77 universités américaines disposent de réserves supérieures à un milliard de dollars. Le patrimoine de Yale a progressé de 18% par an entre 1997 et 2007 et celui de Princeton de 16% sur la même période. La dotation de Stanford a plus que doublé entre 2002 et 2007, passant de 8,5 milliards à plus de 17 milliards de dollars. Harvard a vu sa dotation progresser de 15 milliards de dollars durant les trois dernières années. On observe cependant une nette différence entre le privé et le public : Harvard dispose de 2 millions de dollars par étudiants alors que la meilleure université publique, Berkeley dispose de 90 000 dollars.

Cependant, la spéculation risque bien de coûter très cher aux universités américaines. Ainsi, les 628 institutions d'enseignement supérieur américaines totalisaient en juin 2008 près de 260 milliards de dollars placées en bourse. On constate une baisse de 2,7% de cette somme comparée à l'exercice fiscal de 2007. Entre juillet et novembre 2008, cette situation s'est aggravée puisque cette somme s'est effondrée de plus de 22,5%. Les universités américaines auraient ainsi perdu près de 60 milliards de dollars en un an¹. Cependant, ce résultat masque de grandes disparités. Ainsi, le Lesley College a augmenté de 100% ses réserves tout comme le Virginia Institute of Marine Science alors que la Georgian Court University a perdu 20% de ses réserves, la Notre Dame de Namur University 23%, l'université Franklin Pierce 26%².

L'impact de la crise économique sur les universités américaines.

Les universités publiques comme privées sont touchées par la crise financière, comme le démontre les quelques exemples qui suivent :

L'université d'Harvard a ainsi annoncé en décembre 2008 qu'elle ne recruterait aucun nouveau professeur cette année, les salaires des professeurs en place étant gelés jusqu'à nouvel ordre. La solution alternative proposée est celle d'embaucher des « teachings post-doc », en clair des postes précaires d'ATER. Si aucune hausse de frais d'inscription n'est prévue pour le moment pour les 6 600 étudiants (l'année est tout de même à 45 000 dollars), une baisse de 10 à 15% du budget pour les départements et centres de recherche est d'ores et déjà actée. L'objectif est de pallier à la baisse de 22% de son « endowment » entre juin et octobre 2008, soit 8 milliards de dollars.

L'université de Yale, dont « l'endowment » a perdu 25% a suspendu un important projet immobilier, le Yale Biology building et a imposé un plafond salarial à tous ses employés.

L'université de Stanford a également vu fondre son « endowment » de près d'un quart et a donc décidé de baisser de 15% les budgets et de geler les recrutements.

L'université de Princeton a également annoncé une baisse de 25% de son « endowment », ce qui a pour conséquence immédiate la mise en place d'un plafond salarial et une augmentation des frais d'inscription.

L'université Yeshiva à New York vient de se faire arnaquer de 140 millions de dollars dans l'affaire Madoff, alors que ce dernier a fait partie du conseil d'administration de cette université durant plusieurs années. On peut y voir là une des dérives possibles de la LRU : les universités recrutent des individus chargés de faire fructifier des fonds, ce qui incite à placer ces derniers sur des placements à risques et donc augmente les risques de perdre gros (plan de restructuration, faillite...).

1 <http://www.ofce.sciences-po.fr/clair&net/clair&net-64.htm>

2 <http://www.nacubo.org/documents/research/NES2008PublicTable-AllInstitutionsByFY08MarketValue.pdf>

L'université de Brandeis, face aux difficultés financières, avait décidé dans un premier temps de fermer son musée au public et de vendre sa collection d'oeuvres d'art dont le nombre s'élève à 8 000 pièces. Face au tollé déclenché par cette décision, le conseil d'administration a décidé de renoncer à ce projet.

Les universités californiennes, pourtant publiques, sont en quasi-faillite, à l'image de l'état californien, leur employeur. Les salaires y sont gelés, les lignes de téléphones coupées, les budgets amputés et ce n'est que le début.

Étudiants, enseignants et personnels, premières victimes de la crise économique³.

La crise économique frappe de plein fouet les étudiants américains, dont une grande majorité travaillent pour financer leurs études. Deux-tiers d'entre eux ont déjà contracté un prêt pour financer leurs études. Cette proportion a presque doublé en quinze ans car les frais d'inscription ont flambé depuis les années 90, trois fois plus vite que l'inflation. Les frais d'inscription sont en effet extrêmement élevés. Ainsi, une année d'étude à Chapel Hill, université publique cotée de Caroline du Nord coûte 5 000 dollars par an pour un résident de l'état et entre 12 et 13 000 dollars pour des résidents hors de l'état. Avec la crise, obtenir le statut de résident et la réduction des frais de scolarité devient très ardu, alors que l'université est légalement obligée de scolariser 85% d'étudiants résidents. Mais face à la crise, l'université cherche par tout les moyens de contourner cette obligation pour augmenter ses recettes. Une année en université publique est considérée comme peu chère au regard des frais demandés dans les universités privées : 50 000 dollars pour l'université de Duke en Caroline du Nord, près de 40 000 dollars pour Columbia, dans l'état de New-York...

Première conséquence de la crise, l'abandon des étudiants en cours de semestre ou la non-entrée à l'université du fait du coût que cela représente pour une famille ayant plusieurs enfants. Les petites universités, peu sponsorisées, suppriment en priorité les aides et bourses permettant aux enfants d'ouvriers ou issus des couches moyennes d'entrer à l'université. Celles-ci anticipent dès maintenant une baisse importante du nombre d'étudiants qui va aggraver mécaniquement leurs situations financières. Du coup, les doctorants subissent les coupes budgétaires. Ainsi, à l'université de Columbia, ils étaient exonérés de frais d'inscription si ils assuraient des cours mais ceux-ci viennent d'être supprimés. Un doctorant sur dix risque de ne pas poursuivre ses études l'année prochaine. Seconde conséquence, les enseignants voient leur salaires gelés, les premiers plans de licenciements sont évoqués, un chômage partiel non rémunéré est imposé pendant que les budgets des laboratoires et des centres de recherches subissent des coupes sombres de l'ordre de 10 à 15% pour le moment. La crise est l'occasion rêvée pour les directions de faire le ménage dans les programmes de recherches et les filières « non rentables ».

La réponse du gouvernement américain.

La réponse du gouvernement fédéral est contenue dans le plan de relance de B. Obama qui prévoit des prêts sans intérêts pour les étudiants modestes dont le remboursement est différé et garanti par l'État. Ce prêt n'est pas ouvert à tous et son remboursement débute six mois après la fin des études. Il est de l'ordre de 500 dollars par mois pour quatre années d'études, ce qui représente le montant d'un second loyer. Les banques ne prêtant plus d'argent, le gouvernement américain s'en charge, mais l'incertitude est grande puisque les étudiants ne sauront qu'en avril ou en mai si les prêts bancaires pour l'année suivante sont débloqués. Notre gouvernement a des projets identiques, comme le démontre la proposition de loi similaire déposée au mois de janvier par des députés.

Rien n'est prévu pour aider les universités, pas même les universités publiques, comme le démontre la quasi-faillite des universités publiques californiennes. Il faut rappeler que les universités « publiques » américaines sont désignées ainsi car elles reçoivent entre 40 et 60% de leurs financements par le gouvernement de l'état fédéré. Elles reçoivent de plus en plus d'argent de fonds privés pour pouvoir survivre et y compris pour financer le salaire des professeurs. On le voit bien, la seule réponse que l'administration Obama va pouvoir formuler va être de demander aux universités « publiques » de se privatiser encore davantage...

A ceux qui présentent l'ouverture des financements de l'université aux capitaux privés comme la solution à la pénurie budgétaire, nous répondons que seul un réengagement financier massif et immédiat à hauteur des besoins de l'État est envisageable. A ceux qui répondraient que les caisses de l'État sont vides, nous devons dénoncer la politique militaire impérialiste de l'État français en Afghanistan ainsi que le financement à hauteur de 12 milliards d'euros chaque année des écoles privées par des fonds publics.

Non à la privatisation de l'enseignement supérieur !

Abrogation de la LRU !

**Réinvestissement immédiat et à hauteur des besoins de l'État
dans l'enseignement !**

<http://fseul.free.fr>